



Presidency of Germany
Council of Europe
November 2020 - May 2021
Présidence de l'Allemagne
Conseil de l'Europe

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 3 mars 2021

Jeunes Roms : œuvrer ensemble pour l'émancipation et l'autonomisation

Le rôle de l'histoire dans la participation et l'inclusion des jeunes Roms

Conférence en ligne et manifestation publique
7-8-9 avril 2021

dans le cadre du programme de la présidence de l'Allemagne
du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

à l'occasion de la Journée internationale des Roms
et du 50^e anniversaire du premier Congrès mondial des Roms

NOTE CONCEPTUELLE APPEL À PARTICIPATION

Organisée en partenariat avec



Phiren Amenca

ERCIAC

ZENTRALRAT [Deutscher Sinti & Roma]

Histoire des Roms, commémoration et participation des jeunes

Il est largement admis que le travail de mémoire concernant les graves violations des droits de l'homme, telles que l'Holocauste, ne consiste pas seulement à prendre connaissance du passé : il doit permettre de tirer les leçons du passé afin qu'il ne se répète pas. Il s'agit aussi, outre cette fonction préventive, de redonner un sentiment de dignité et de justice aux victimes, à leurs familles et à leurs communautés.

L'Holocauste des Roms correspond à l'extermination par le régime nazi et ses alliés, pendant la seconde guerre mondiale, d'au moins 500 000 Roms, Sintés, Yéniches et membres d'autres communautés, désignés sous le nom de « Zigeuner » (Tsiganes). L'importance qu'il y a à être informé de l'Holocauste des Roms a été reconnue par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe dans sa [recommandation sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage](#)¹ dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques :

L'enseignement de l'Holocauste commis par le régime nazi et ses alliés ainsi que les autres actes commis contre les Roms et les Gens du voyage à travers l'Europe pourrait être un outil efficace pour lutter contre toutes les formes de haine, de discrimination et de préjugés, ainsi que pour combattre la radicalisation, le négationnisme et le révisionnisme (...),²

Les organisations et mouvements de jeunesse roms contribuent activement au travail de mémoire sur le génocide des Roms, notamment par le biais d'activités de commémoration du 2 août en tant que Journée européenne de commémoration de l'Holocauste des Roms. Le besoin de comprendre son passé et son histoire est naturellement plus fort dans le cas d'une communauté, en l'espèce celle des Roms, dont l'histoire est largement ignorée et généralement passée sous silence par la « grande Histoire ». La mémoire et la connaissance du génocide des Roms deviennent d'autant plus importantes à l'époque actuelle, où la déformation de l'histoire et la négation de l'holocauste sont de plus en plus fréquentes et où l'antisémitisme et l'antitsiganisme progressent. Par conséquent, la promotion de l'enseignement de l'histoire des Roms et des Gens du voyage et de l'Holocauste des Roms est l'une des priorités de l'actuel [Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage \(2020-2025\)](#).

Le fait que les jeunes Roms reconnaissent combien il est important de mieux connaître leur histoire pour grandir en toute confiance en tant que jeunes Européens montre que les identités n'ont pas besoin de se construire en opposition à d'autres identités ou pour servir de moyen de défense. Une communauté qui connaît son histoire et sa culture est plus susceptible d'envisager l'avenir avec confiance. Le Conseil de l'Europe a précédemment encouragé les jeunes à étudier l'Holocauste des Roms dans le cadre de son [Plan d'action pour la jeunesse rom](#) et de son Plan d'action thématique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2016-2019). Le renforcement de l'identité des Roms par diverses stratégies et actions a occupé une place centrale dans les travaux du Conseil de l'Europe avec les jeunes Roms, et la prise en compte de l'histoire des Roms a été l'une de ses approches.

¹ Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage », ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes.

Ceci est une note de bas de page explicative, et non pas une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.

² Recommandation CM/Rec(2020)2 du Comité des Ministres aux États membres sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques, adoptée par le Comité des Ministres le 1^{er} juillet 2020 lors de la 1380^e réunion des Délégués des Ministres, Préambule.

Les jeunes roms eux-mêmes font régulièrement part de leurs préoccupations et de leurs demandes, qu'ils expriment plus franchement et fermement. Ils se sont mis à créer davantage d'organisations et de réseaux nationaux et internationaux. Ils ont aussi pris l'initiative de s'associer à d'autres campagnes, par exemple en amenant le mouvement rom à participer à la campagne européenne pour la reconnaissance et la mémoire des victimes de l'Holocauste et de la résistance des Roms, ce dont on peut se féliciter.

Le Conseil de l'Europe a reconnu le rôle du travail de mémoire et de la commémoration comme étant un droit moral qui aide également les jeunes à accepter pleinement et à respecter aussi bien leur identité rom que leur identité nationale et leur identité européenne. Il a entrepris de créer des matériels pédagogiques sur le droit à la mémoire, et d'organiser des commémorations pour développer chez les Roms un sentiment plus fort d'identité collective autour de la mémoire de l'Holocauste. Le Conseil de l'Europe promeut l'intégration des Roms dans la société et la connaissance de l'histoire du génocide des Roms fait partie intégrante de ce processus. À ce jour, l'initiative la plus visible et participative sur la mémoire ayant été menée par des jeunes a été « Dikh He Na Bistar ». La campagne a été lancée par le réseau TernYpe et a intégré les travaux du Conseil de l'Europe sur la mémoire de l'Holocauste des Roms, tels que le manuel « Droit et devoir de mémoire », la base de données sur l'Holocauste des Roms et des Sintés³, les fiches d'information sur l'Holocauste des Roms⁴, et autres outils en ligne, et s'est appuyée sur les rassemblements de milliers de jeunes roms (et non roms) de toute l'Europe et au-delà pour commémorer le 2 août (Journée de commémoration de l'Holocauste des Roms) et le 16 mai (Journée de la résistance des Roms). Cependant, certains pays européens ont encore à reconnaître les victimes roms de l'Holocauste et à leur rendre hommage.

Certaines personnes croient encore qu'il ne faut pas parler du passé, mais elles ne comprennent pas qu'il s'agit de notre histoire, qu'elle fait partie de ce que nous sommes, et que nous avons besoin de la connaître.

Elvis Beriša, militante rom monténégrine

Le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe a pour objectif de permettre aux jeunes Européens d'adhérer activement aux valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe, de les défendre, de les promouvoir et d'en jouir. La lutte contre la discrimination et la promotion de l'inclusion sociale et de la participation doivent être au cœur de toute politique de jeunesse. Cela inclut, de toute évidence, les jeunes appartenant aux communautés de Roms et de Gens du voyage. Les partenariats avec les organisations et les réseaux de jeunesse roms jouent un rôle central dans ce processus.

Une étude récente sur la participation des jeunes Roms a conclu ce qui suit :

En Europe, les politiques doivent encore systématiquement et continuellement mentionner les besoins des jeunes Roms et les prendre en considération. À ce jour, des politiques ciblées, ainsi que des normes et des programmes spécifiques aux jeunes Roms, n'ont presque jamais été élaborés ni mis en œuvre aux niveaux local, national et européen. Les institutions nationales et européennes ont évité ou négligé de reconnaître et de prendre en compte l'histoire, les besoins et les difficultés propres à la jeunesse rom dans les politiques et les mesures générales. Cette approche neutre et indifférenciée appliquée à des politiques et des recommandations s'adressant à un

³ [Page web sur le Génocide des Roms \(coe.int\)](http://coe.int)

⁴ [Factsheets on Roma \(uni-graz.at\)](http://uni-graz.at)

spectre très large de jeunes européens a ignoré et nié la réalité du racisme et des inégalités historiques et structurelles auxquels la jeunesse rom et les autres jeunes racisés sont confrontés⁵.

Pour que les politiques soient inclusives, les jeunes Roms doivent être associés à toutes les étapes des politiques et des programmes en faveur des jeunes et des Roms, de leur conception jusqu'à leur évaluation. De plus, pour être efficaces et fiables, les politiques, y compris les politiques de jeunesse, devraient intégrer des mesures antiracistes et des mesures d'inclusion sociale.

Le Conseil mixte pour la jeunesse entend encourager davantage l'inclusion des jeunes Roms et leur participation aux politiques et aux programmes. La covid-19 a cependant eu des répercussions sur les modalités de réunion et de collaboration.

La présente conférence remédie en partie à cela en associant un éventail plus large de parties prenantes roms et non roms des domaines de la jeunesse et des droits de l'homme aux travaux visant à lutter contre les facteurs persistants de discrimination et à renforcer la participation des jeunes appartenant aux communautés des Roms et des Gens du voyage dans le respect des principes d'égalité et de dignité.

La conférence est organisée par le [Service de la jeunesse](#) et [l'équipe Roms et Gens du voyage](#) du Conseil de l'Europe dans le cadre de la [présidence allemande du Comité des Ministres](#) du Conseil de l'Europe. Elle est préparée et mise en œuvre en coopération avec [l'Institut européen des arts et de la culture roms](#) (IEACR) en association étroite avec [Ternype](#), [European Roma Grass Roots Organisations Network](#), [Phiren Amenca](#) et le [Conseil central des Sintés et des Roms](#) allemands.

Buts et objectifs de la manifestation

La conférence vise à renforcer la connaissance de l'histoire, de la culture et de l'identité des Roms et des Gens du voyage en tant que facteur d'amélioration de l'inclusion sociale et de la participation des jeunes de ces communautés. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- favoriser la coopération entre les animateurs de jeunesse roms et non roms en les faisant se rencontrer et communiquer entre eux, et en leur faisant mieux connaître le rôle joué par l'histoire et la culture des Roms dans la formation des identités et les perceptions des jeunes Roms en Europe aujourd'hui ;
- favoriser la diffusion et l'utilisation des normes et des ressources pédagogiques du Conseil de l'Europe, notamment de la Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques et le manuel « Droit et devoir de mémoire », et faire connaître le rôle de l'Institut européen des arts et de la culture roms à cet égard ;
- inciter les participants et leurs organisations à jouer leur rôle de relais dans l'enseignement de l'histoire, de la culture et de l'identité des Roms et des Gens du voyage et dans la commémoration de l'Holocauste des Roms ;

⁵ [Roma Youth Participation and Inclusion in Standards, Policies, and Programmes in Europe](#)

- mener une réflexion sur les actions à mener et faire des propositions concernant les expressions actuelles de l'antitsiganisme, telles que le discours de haine en ligne, la négation de l'Holocauste et les présentations erronées de l'histoire ;
- recueillir et diffuser des informations concernant les expériences de participation et d'inclusion de jeunes appartenant aux communautés des Roms et des Gens du voyage, ainsi que sur les attentes en la matière ;
- célébrer la diversité culturelle existant au sein de la communauté rom et associer les jeunes et les organisations de jeunesse aux célébrations de la Journée internationale des Roms (8 avril) et du 50^e anniversaire du premier Congrès mondial des Roms, tenu en 1971 à Orpington (Kent, Royaume-Uni).

Méthodologie et Programme

La Conférence se déroulera en ligne sur une durée de trois jours. Le programme, les méthodes et la technologie seront organisés de façon à favoriser l'apprentissage mutuel, les interactions et le dialogue entre les participants – notamment en petits groupes de discussion et ateliers.

Afin de partager des expériences et de tisser des liens entre jeunes de toute l'Europe, les participants et les partenaires seront encouragés à préparer et à partager une activité qu'ils organiseront ou proposeront en vue de célébrer la Journée internationale des Roms le 8 avril, le 50^e anniversaire du premier Congrès mondial des Roms, et la naissance d'un « Mouvement rom » œuvrant à la promotion de l'histoire, de la culture et de l'identité rom, pour la défense des droits de l'homme, de la justice et de l'égalité et pour une meilleure représentation politique. Une manifestation symbolique aura lieu au Conseil de l'Europe pendant la diffusion de la conférence.

Des visites en ligne/virtuelles de musées ou de lieux de commémoration de l'Holocauste des Roms et d'expression de la culture, des arts et de l'identité roms seront également proposées en complément du programme officiel de la conférence.

Le programme s'articulera autour de trois grands axes :

7 avril : **L'histoire des Roms et la commémoration de l'Holocauste des Roms**

8 avril : **Célébrer l'histoire, les arts, la culture et l'identité des Roms ainsi que le 50^e anniversaire de la naissance d'un mouvement rom de défense des droits de l'homme**

9 avril : **Renforcer l'action, la mobilisation, l'inclusion et la participation des jeunes**

Chaque thématique donnera lieu à une présentation des principales contributions, à un partage d'expériences et à des ateliers animés par des organisations partenaires, notamment des organisations de jeunesse roms. Les activités seront mises en relation avec des projets du Service de la jeunesse et de l'Équipe Roms et Gens du voyage ayant un lien avec la participation des jeunes, l'histoire et la mémoire.

La conférence s'achèvera par une présentation de conclusions et de propositions pour mener plus avant les travaux sur l'histoire des Roms avec les jeunes et accroître encore la participation des jeunes roms grâce à l'approche de double intégration.

Participants

La conférence est conçue pour les jeunes roms et non roms, les animateurs de jeunesse et les représentants des organisations et des réseaux qui travaillent avec les communautés roms dans l'ensemble de l'Europe et qui sont :

- désireux de partager des expériences et d'engager un dialogue et une coopération avec d'autres participants ;
- actifs au sein d'une organisation rom ou d'une organisation de jeunesse (rom) ;
- capables de travailler/communiquer en anglais, en français ou en romani ;
- en mesure de se connecter à l'internet pendant la durée de la conférence ;

La priorité sera donnée aux participants de moins de 30 ans. Le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidate toute personne correspondant au profil décrit ci-dessus, sans distinction de sexe, de handicap, de situation matrimoniale ou parentale, d'origine raciale, ethnique ou sociale, de couleur, de religion, de convictions ou d'orientation sexuelle.

Comment participer

La participation à l'ensemble de la conférence doit faire l'objet d'une inscription. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **26 mars** à l'adresse <https://youthapplications.coe.int/>. Les participants qui assisteront à au moins 80 % de la conférence recevront un certificat de participation.

Pour plus de renseignements, voir : eyc.programme@coe.int